

Le numérique dans l'économie circulaire

La ville et L'Eurométropole de Strasbourg s'engagent pour le réemploi des équipements informatiques et téléphoniques sur son territoire dans le cadre de sa stratégie numérique responsable.



**L'usage du numérique
explose dans notre quotidien.
Plusieurs milliards
d'équipements numériques
sont utilisés dans le monde
(téléphones, ordinateurs,
tablettes, imprimantes et
autres objets connectés...).**

Leur réemploi peine à se développer.
La phase de fabrication des
équipements numériques est
la principale source d'impact
environnemental en représentant
à elle seule 78 % de l'empreinte
carbone.



**Depuis 2012, la Ville et
l'Eurométropole de Strasbourg
ont contribué au réemploi
et au recyclage de plus de
15 000 équipements dont
elles n'avaient plus l'usage.**

La Ville et l'Eurométropole
de Strasbourg amplifient cette
démarche, pour s'étendre
progressivement aux 33 communes
et ainsi s'inscrire pleinement dans la
stratégie du numérique responsable
définie sur le territoire.

<https://numerique-responsable.strasbourg.eu/commitment>

UNE DÉMARCHE EN PLUSIEURS ÉTAPES



**Encourager une montée
en puissance de la filière
locale du réemploi**
préservant les matières
premières et réduisant
la logistique



**Soutenir un processus
de reconditionnement**
performant allant de la
collecte à la remise sur le
marché intégrant notamment
des effacements sécurisés



**Maintenir et garantir
un haut niveau
de service local**
pour la réparation et
l'accompagnement
des publics



**Stimuler l'accès
aux équipements
reconditionnés**
à petits prix pour
tous les publics



**Encourager l'utilisation
des logiciels libres**
prolongeant la durée de vie
des équipements et
promouvant une autre
éthique du numérique



**Rendre lisible
la diversité des
solutions**
pour adapter la réponse
à chaque situation

un circuit de valorisation qui se met en place

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg soutiendront durant 5 années plusieurs acteurs reconditionneurs qui développent des initiatives locales exemplaires sur le réemploi, le recyclage et la promotion du logiciel libre.



a développé un pôle revalorisation maîtrisant la collecte, le réemploi, le démantèlement, ainsi que la revente des équipements à des prix attractifs pour tous les publics, tout en offrant un accompagnement à leur bonne prise en main.

humanis.org



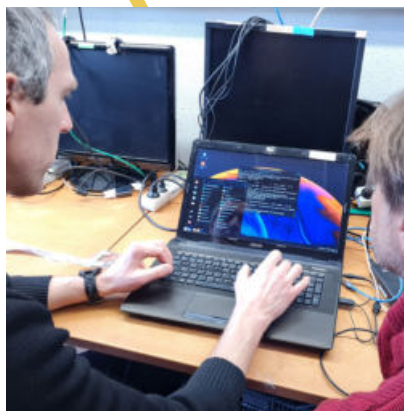
est reconnu pour son savoir-faire en matière de recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques. Elle développe également depuis quelques années une activité de rénovation des équipements numériques.

envie-strasbourg.org



est expert en reconditionnement des équipements et dispose d'une connaissance des logiciels libres. Il est en mesure de fournir des équipements rénovés et d'accompagner leur prise en main.

desclicks.net



Les 3 opérateurs retenus présentent des performances techniques permettant de disposer d'une chaîne de traitement locale intégrant **la collecte, la rénovation, l'accompagnement des publics jusqu'à la vente des équipements** sur le territoire.

Ces opérateurs sont conventionnés par les éco-organismes pour assurer un recyclage et une valorisation optimums des matériaux qui composent les équipements informatiques et téléphoniques.

Ecologic
<https://www.ecologic-france.com>

Ecosystem
<https://www.ecosystem.eco>

Ordi 3.0

Une démarche vertueuse porteuse de bénéfices

Économique : Les activités de réparation, de réutilisation ou de recyclage génèrent environ 25 fois plus d'emplois que la mise en décharge.

Social : Bien accompagner à la prise en main des équipements contribue à lutter contre la fragilité numérique.

Environnemental : La fabrication d'un ordinateur de 2 kg nécessite, en moyenne 588 kg de matières premières, 240 kg de combustibles fossiles, 22 kg de produits chimiques et plus d'une 1,5 tonne d'eau.

Faire émerger grâce à l'économie circulaire une filière locale qui garantit la préservation des ressources par le réemploi.

Des tarifs solidaires permettront de s'équiper à moindre prix. selon le décret n°2022-1413 du 7 novembre 2022

Passer de 2 à 4 ans d'usage pour une tablette ou un ordinateur améliore de 50% son bilan environnemental. Source : Ademe

Les acteurs reconditionneurs cités dans ce document accueillent toute entreprise et particulier recherchant un ordinateur, imprimante, smartphone et tablette d'occasion. Vous pouvez également les consulter pour la dépose d'équipements numériques dont vous n'avez plus l'usage.

CONTACTS :

Direction du Numérique et
des Systèmes d'Information
dnsi@strasbourg.eu

Direction du développement
Économique et de l'Attractivité
ddea-entreprises@strasbourg.eu